

A partir de 1833, chaque commune de France doit avoir une école. Il existe des écoles de filles et des écoles de garçons, mais dans les petits villages les classes sont mixtes et toutes les classes d'âges sont mélangées.

En 1882, l'école est gratuite, laïque et obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 13 ans. On y enseigne l'instruction morale et civique, la lecture et l'écriture du français, la géographie, l'histoire, les sciences et les mathématiques, le dessin, le modelage, la musique, la gymnastique, les exercices militaires pour les garçons et les travaux à l'aiguille pour les filles.

A partir de 1833, chaque commune de France doit avoir une école. Il existe des écoles de filles et des écoles de garçons, mais dans les petits villages les classes sont mixtes et toutes les classes d'âges sont mélangées.

En 1882, l'école est gratuite, laïque et obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 13 ans. On y enseigne l'instruction morale et civique, la lecture et l'écriture du français, la géographie, l'histoire, les sciences et les mathématiques, le dessin, le modelage, la musique, la gymnastique, les exercices militaires pour les garçons et les travaux à l'aiguille pour les filles.

A partir de 1833, chaque commune de France doit avoir une école. Il existe des écoles de filles et des écoles de garçons, mais dans les petits villages les classes sont mixtes et toutes les classes d'âges sont mélangées.

En 1882, l'école est gratuite, laïque et obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 13 ans. On y enseigne l'instruction morale et civique, la lecture et l'écriture du français, la géographie, l'histoire, les sciences et les mathématiques, le dessin, le modelage, la musique, la gymnastique, les exercices militaires pour les garçons et les travaux à l'aiguille pour les filles.